



# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr) - Site web : <http://www.sntrs.net>

Numéro 52 du 23 octobre 2003

## ***Mobilisons nous pour défendre la Recherche !***

L'Assemblée Nationale débat du projet de budget de la recherche du gouvernement le 14 novembre prochain.

Le SNTRS-CGT a dénoncé les orientations de ce budget, néfastes tant pour les organismes de recherche publique que pour leurs personnels.

- **Doctorants, post-doctorants** qui vous préparez à une carrière dans la recherche publique, ce budget décrète et organise votre précarité pour de nombreuses années pour un horizon de titulaire de plus en plus hypothétique.
- **Etudiants**, qui espérez préparer une thèse, l'allocation de recherche est certes un peu améliorée, mais 300 allocations sont supprimées. Vous êtes invités à préparer cette thèse dans le cadre d'une convention avec une entreprise, sur un thème qui l'intéresse.
- **Ingénieurs, techniciens, administratifs** qui souhaitez collaborer au travail de recherche, les possibilités seront réduites, sauf si vous acceptez un contrat précaire.
- **Chercheurs et ITA des organismes de recherche**, vous vous croyez à l'abri ? Erreur : vos possibilités de promotion seront fortement limitées quel que soit votre corps d'appartenance.

### **Aucune négociation n'est prévue pour les salaires des fonctionnaires.**

Pour améliorer vos salaires il vous faudra accepter de travailler sur des projets prioritaires, mais, ne rêvez pas, ce sursalaire ne durera que le temps du projet.

### **Vous souhaitez développer un nouveau projet de recherche ?**

Il vous faudra d'abord chercher les financements ailleurs, postuler aux appels d'offre, travailler sur les créneaux prioritaires et soumettre vos projets à des comités ad hoc.

### **Vous voulez défendre une recherche publique de qualité ?**

Vous pensez que pour cela la recherche publique doit offrir de la stabilité de l'emploi garantie par le statut de titulaire, et des perspectives de carrières et de salaires attractives ?

## **Venez avec nous exiger les moyens nécessaires**

**Soyons nombreux le 14 novembre, à Paris et en Province, pour manifester notre colère et défendre nos emplois, nos carrières et l'avenir de la Recherche Publique.**

# ***La recherche publique n'est pas seule touchée***

**Les cinq fédérations - FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education – se sont rencontrées le 17 octobre.**

Elles confirment leur analyse du projet de budget pour 2004 caractérisé par un ensemble de mesures de régression concernant notamment l'emploi public, les recrutements et l'encadrement éducatif.

Il est un des plus mauvais depuis de nombreuses années et manifeste un manque criant d'ambition pour le service public et pour les jeunes.

**D'ores et déjà de multiples initiatives sont prévues pour la journée nationale d'expression des besoins du 5 novembre en vue notamment de peser sur les choix budgétaires. Les fédérations appellent les personnels à assurer la réussite de cette journée.**

Ces choix budgétaires sont en relation avec les multiples déclarations et propositions rétrogrades mises en avant par le gouvernement et augurent mal de ses intentions au moment où s'ouvre le grand débat pour l'école.

Il importe donc que les personnels se saisissent de toutes les occasions de débat pour exprimer les besoins, leurs revendications et leurs propositions afin de contribuer à la démocratisation et à la transformation du système éducatif. Pour les fédérations cela pourra prendre la forme d'organisation en commun de débats, notamment au plan départemental, largement ouverts aux autres acteurs et à leurs organisations (salariés, parents, jeunes, associations complémentaires...).

Elles proposent que ces débats soient prioritairement centrés autour des questions qui ont été au centre des actions menées depuis plus d'un an :

- une école de la réussite pour tous ;
- les moyens du système éducatif ;
- l'emploi et la résorption de la précarité ;
- les équipes et le rôle de tous les personnels ;
- l'encadrement éducatif ;
- le service public et son organisation ;
- la mixité scolaire et la mixité sociale ;
- la gratuité.

**Le SNTRS-CGT invite ses adhérents et sympathisants à participer aux initiatives locales ou régionales organisées par ces fédérations.**